

Notre tarif comprend : le prix de la location de l'hébergement, les redevances du camping, l'eau, le gaz, l'électricité, le stationnement d'une voiture, l'utilisation des équipements du camping.

Il ne comprend pas la taxe de séjour individuelle fixée chaque année par la commune.

Il ne sera pas toléré plus de personnes que le nombre mentionné sur le type de locatifs dans notre documentation.

Pour les clients qui souhaitent nous payer par virement bancaire, nos coordonnées sont les suivantes :

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé
30003	01161	00020218032	95
Identification internationale : FR76 3000 3011 6100 0202 1803 295			
Code SWIFT :		SOGEFRPP	

Caution :

- Une caution de 200 Euros est demandée à votre arrivée pour les dégradations éventuelles des locatifs. Elle vous sera restituée à votre départ (déduction faite des manquants ou détériorations éventuelles).
- **Une autre caution** de 90 euros pour le ménage est demandée. Elle vous sera restituée si le nettoyage est effectué correctement et si l'hébergement est prêt à être reloué.

Les cautions sont payables par chèque bancaire ou en espèces à votre arrivée au responsable d'accueil Plein Air Locations.

En cas de départ en dehors des heures de permanence, la caution vous sera renvoyée par courrier.

Aucune contestation ne sera admise sans état des lieux lors de votre départ.

Séjour :

Les locations commencent le jour de l'arrivée à partir de 15 heures, et se terminent le jour du départ entre 7 et 10 heures.

Les clients sont tenus de respecter le règlement intérieur du camping, tous comportements hors normes perturbant le calme et la sérénité peut entraîner l'expulsion.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté la liste des prestations énumérées pour chaque camping peut évoluer d'ici l'été 2024.

Plein Air Locations ne peut pas être tenue responsable des pertes, vols, blessures, ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens durant leur séjour.

Plein Air Locations se réserve le droit de refuser l'accès à la location aux clients se présentant plus nombreux que le nombre mentionné sur leur type de locatif.

Conditions de réservation :

La réservation est définitive après l'encaissement de votre acompte de 30% du montant total.

Le solde doit être versé au plus tard 4 semaines avant votre arrivée.

A défaut de paiement intégral 4 semaines avant votre arrivée et après envoi d'un courrier recommandé, Plein Air Locations se réserve le droit de considérer que votre réservation est annulée.

Informatique et liberté :

En application de l'article 27 de la loi « Informatique et libertés, du 6 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont indispensables au traitement de votre demande par PLEIN AIR LOCATIONS.

Le site Internet a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et libertés (CNIL), qui en a délivré récépissé sous le numéro 1635711.

Le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de ces données à des tiers qu'il peut exercer en adressant sa demande par courrier à : PLEIN AIR LOCATIONS

Attestations de séjour :

Elles seront remplies à Pontivy au siège de la société (merci de joindre une enveloppe timbrée). Toute demande de facture doit être faite au siège de la société, aucune facture n'est délivrée sur place.

Annulation :

En cas d'annulation plus de 4 semaines avant le début de votre séjour, le montant de votre acompte sera acquis à Plein Air Locations. En cas d'annulation moins de 4 semaines avant le début de votre séjour, la totalité du prix du séjour sera retenue (sauf assurance annulation).

Toute demande d'annulation devra nous parvenir en recommandé avec accusé de réception.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé ou d'arrivée tardive.

Absence de rétractation :

Pour les réservations effectuées par courrier, par téléphone ou par internet, le locataire ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée

Assurance Annulation :

Elle n'est pas obligatoire, mais vivement recommandée. Elle vous garantit le remboursement de vos versements en cas d'empêchement grave et imprévu, justifié par des documents officiels et incontestables. Le coût est de 4 euros par nuit (minimum 20 euros) et réglé en totalité avec la réservation. Les cas de mise en œuvre de l'assurance annulation sont entre autres les suivants :

- Décès, hospitalisation ou maladie d'un des participants au séjour, votre conjoint, vos ascendants, ou descendants.
- Licenciement de vous-même ou d'un des participants au séjour.
- Mutation professionnelle.
- Préjudices suite à un incendie, dégâts des eaux, vandalisme ou catastrophe naturelle de votre résidence principale 48 heures avant le départ.

La garantie annulation ne peut pas être mise en œuvre après le début du séjour. Dans le cas d'une souscription, l'extrait des conditions d'annulation de notre assureur vous sera expédié.

Annulation COVID:

Dans le cas où vous seriez en confinement, ou que le camping serait fermé pour raisons administratives, nous procéderons à un remboursement à condition d'avoir pris l'assurance annulation (remboursement = montant versé- assurance annulation-frais de dossier).

Animaux domestiques :

Plein Air Locations accepte les animaux dans certains de ses hébergements sur les campings les acceptant. Il est important de respecter le règlement intérieur du camping et de se munir du carnet de vaccination. Un supplément sera à régler à la réservation en fonction des tarifs pratiqués par le camping. **Les chiens de 1^{ère} et 2^{nde} catégories sont interdits sur tous les campings où nous sommes présents.**